

PROCES - VERBAL DE VISITE D'UN ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

COMMISSION DE SECURITE DE L'ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG

SÉANCE DU : 21 JUILLET 2022

Objet de la réunion : **Visite périodique**

ÉTABLISSEMENT : MAISON LES ALIZIERS

Adresse : LA HOUBE
57850 DABO

CLASSEMENT : Type : R avec Hébergement	Catégorie : 4 ^e
DESCRIPTIF : Centre de Classes musicales avec hébergement. Colonies de vacances pendant l'été	
EFFECTIF TOTAL : 107 dont 7 au titre du personnel	
PERIODICITE : 3 ans	n° de dossier : 00862

MEMBRES DE LA COMMISSION AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVES

NOMS ET QUALITÉ

SOUS-PRÉFECTURE : Mme Laura ASTHER secrétaire générale

POMPIER PRÉVENTIONNISTE : M. le Lieutenant Francis WEBER

GENDARMERIE : M. l'Adjudant-Chef Pierre WEINGARTNER

MAIRIE : M. Nicolas GASSER, adjoint au maire

MEMBRES DE LA COMMISSION AVEC VOIX CONSULTATIVES

NOMS ET QUALITE

EXPLOITANT : M. Richard WELTZER Président de l'Association des Œuvres Scolaires et M. Guido MULLER gérant

RESPONSABLE TRAVAUX : M. Marcel KOELL

MAIRIE : Sophie MOREL, DGS

DDT : M. Marc HENRY

POMPIER PRÉVENTIONNISTE : M. le Lieutenant Claude SCHER

CENTRE DE SECOURS : M. l'adjudant-Chef Jean-Marc BERNHARDT

OBSERVATIONS - PRESCRIPTIONS

La commission, après un rappel de la dernière visite périodique effectuée le 05/06/2019, prend acte de la levée des prescriptions émises et prend connaissance des différents rapports présentés, à savoir :

Équipements et formations	Articles	Organisme de contrôle	Date	Obs.	Prescriptions
Installations électriques	EL 18 EL 19	BARTH	29/04/22	NON	
Eclairage de sécurité	EC 15	BARTH	29/04/22	NON	
Installations de gaz-certificat conformité	GZ 28 à GZ 30	PRIMAGAZ	27/09/18	NON	
Installations de chauffage	CH 57 CH 58	ZIEGELMEYER	04/01/22	NON	
Ramonage conduit de fumée	CH 57	ZIEGELMEYER	04/01/22	NON	
Appareils de cuisson en cuisine	GC 21 GC 22	ZIEGELMEYER	04/01/22	NON	
Dégraissage de la hotte de cuisine	GC 21 §2	VEMS	20/09/22	NON	
Ascenseurs-Monte-charge	AS 8 AS 9	OTIS	06/22	NON	
Quinquennal ascenseur	AS 9	APAVE			A VENIR (*)
Escaliers mécaniques	AS 8 AS 10	SO			
Fluides médicaux	U 63 U 64	SO			
Installations de désenfumage	DF 10	ESI	17/01/22	NON	
Système de sécurité incendie : catégorie A	MS 73 PE 4	CHUBB	24/09/21	NON	
Triennale SSI catégorie A	MS 73	SOCOTEC	22/02/22	OUI	Remplacer les 4 détecteurs ioniques (*)
Équipement d'alarme : type 1	MS 73	SO			
Extinction automatique à eau	MS 72 MS 73	SO			
Robinets d'incendie armés	MS72- MS 73	ESI	10/11/21	NON	
Extincteurs	MS 72 MS 73	ESI	10/11/21	NON	
Portes automatiques	CO 48	PORTALP	11/04/22	NON	
Formation du personnel	MS 48	ESI	10/11/21		
Exercice d'évacuation	MS 51	INTERNES	Hebdo.		
Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)		L'établissement devra disposer d'un défibrillateur accessible au public.			
Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)		Satisfaisante.			

(*) Les justificatifs et rapports devront être transmis en mairie.

Le registre de sécurité est bien tenu à jour.

Il conviendra de mettre en place le registre public d'accessibilité prévu à l'article L 111-7-3 du code de la construction et de l'habitation, la demande avait déjà été faite lors de la séance du 05/06/19.

L'établissement devra respecter les articles du Code de la Construction et de l'Habitation ainsi que l'arrêté du 25 juin 1980 concernant les dispositions générales du règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public et les dispositions particulières à chaque type d'établissement.

VISITE DES LIEUX

Il a été procédé à un test par détection incendie dans le dortoir de gauche, avec évacuation du public au point de rassemblement et comptage, **essai concluant** avec une bonne réaction du personnel ;

Il a été procédé à un test, sur coupure d'alimentation électrique, de la porte automatique, **essai concluant** ;

Il a été procédé à un test du désenfumage de la cage d'escalier encloisonnée, **essai concluant** ;

La commission fait état d'un SSI datant de 1995 et préconise son remplacement.

Suite à la visite, **la commission demande** :

1. Fournir le rapport de vérification quinquennal de l'ascenseur à la mairie dans les meilleurs délais (**Article AS 9**) ;
2. Insérer dans le dossier technique le tableau de corrélation entre les zones de détection et les zones de mise en sécurité de l'établissement (**Article MS 55**) ;
3. Remplacer les 4 derniers détecteurs ioniques (70 têtes au total) et rendre compte en mairie conformément au **décret du 18/11/2011**.
4. Établir un schéma organisationnel des secours à annexer au registre de sécurité et formaliser les consignes d'évacuation à destination des animateurs et du public (**Article MS 47**) ;
5. Garder les circulations libres de tout obstacle (**Article CO 35 et CO 38**) ;
6. Supprimer tout potentiel calorifique dans la cage d'escalier encloisonnée (**Article CO 28-35-38**) ;
7. Asservir la coupure de la sono au SSI dans la salle de spectacle équipé d'une scène (**Article MS 67 §4 et L 16**) ;
8. Régler la fermeture des portes dotées d'un ferme-porte (**Article CO 45 §2**) ;

CONCLUSION

AVIS DE LA COMMISSION : FAVORABLE A LA POURSUITE DE L'EXPLOITATION DE L'ÉTABLISSEMENT.

LA PRÉSIDENTE,



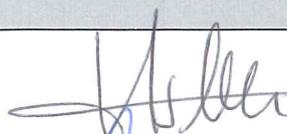
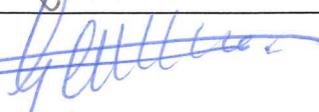
Laura ASTHER

COMMISSION DE SÉCURITÉ D'ARRONDISSEMENT

VISITE PERIODIQUE – MAISON LES ALIZIERS – LA HOUBE DABO

SÉANCE DU 21 JUILLET 2022

AVIS

QUALITÉ	NOM	AVIS	ÉMARGEMENT
P. la SOUS-PRÉFÈTE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE	ASTHER Laura	favorable	
Adjoint MAIRE	Nicolas GRASSER	favorable	
GENDARMERIE	ALC WENGGARTNER Pierre	FAVORABLE	
S. POMPIER PRÉVENTION	2 ^m WEBER Francis	Avis FAVORABLE	
D.D.T.	/	/	/

LA COMMISSION ÉMET UN AVIS

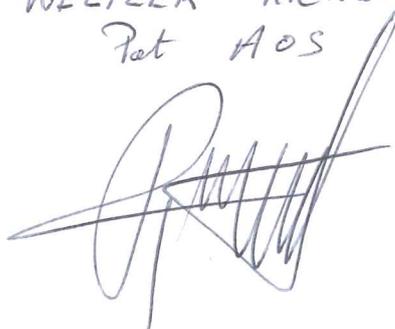
FAVORABLE

DÉFAVORABLE

A LA POURSUITE DE L'EXPLOITATION DE
L'ÉTABLISSEMENT

Nom, prénom et signature de l'exploitant :

WELTZER Richard
Pet AOS



LA PRÉSIDENTE



Laura ASTHER